

RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 mai 2017

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne PETIT, Maire

Etaient présents : MM. Jean-François BAEZA, Emmanuel BILLET, Michel BONIN, Elise GAVAND, Guy JEANDOT, Jean-Claude MARTEAU, Jean-François MICHEL, , Hervé ROME, Evelyne PETIT, Annie RENARD, Daniel URBAIN, Nadine VILLERET

Excusés : Hervé PARIS donne pouvoir à Annie RENARD, Véronique RAMEAUX (arrivée en fin de séance)

Absent :

Avant de passer à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

Objet de la délibération : subvention exceptionnelle Foyer Rural

Le Foyer Rural fêtera cette année son 70^{ème} anniversaire et souhaite marquer l'évènement par un feu d'artifices plus conséquent que les années précédentes. Il sollicite la Commune pour une subvention également plus conséquente.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 200 €.

Objet de la délibération : pouvoir de police aire de grand passage

Mme le Maire informe le Conseil qu'un arrêté municipal a été pris interdisant le stationnement des caravanes dans la zone concernée par le projet d'aménagement de l'aire de grand passage.

D'autre part, suite à la fusion des 2 communautés de communes « Bresse-Revermont et Côteaux de Haute Seille », le nouvel EPCI issu de cette fusion – Bresse Haute Seille – disposait à cette date du pouvoir de Police sur l'ensemble du territoire dans les compétences qu'elle exerce à savoir : collecte et traitement des déchets ménagers, création, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, voirie, habitat, équipements culturels et assainissement non collectif..

Les Communes de Montain et Commenailles ayant sollicité leur opposition à ce transfert de pouvoir de police, le pouvoir de police à l'ensemble des Communes est rétabli.

Le Président de Bresse Haute Seille a pris un arrêté dans ce sens

Mme le Maire propose à son Conseil de délibérer afin de préciser ce rétablissement de pouvoir de Police

Nadine VILLERET décide de ne pas prendre part au vote. Emmanuel BILLET souhaite que soit précisé dans la délibération « s'inquiète du projet de l'Aire de Grand Passage »

Le Conseil charge Mme le Maire de voir avec Maître REMOND la rédaction de la délibération.

Objet de la délibération : Questions diverses

Cartes jeunes : envisage d'instituer symboliquement une participation des familles afin que les cartes commandées soient toutes retirées.

Sicopal : prend note que le coût de transport du repas à la cantine passe de 0.37 cts à 0.45 cts.

Transport scolaire : le conseil se pose la question du maintien du service de transport des enfants et particulièrement le midi en raison du faible nombre de passagers dans le bus.

Après avoir débattu, les conseillers décident de ne rien changer dans l'attente du transfert de la compétence à la Région.

Travaux : le début des travaux d'enfouissement des réseaux du château Demolombe à l'intersection avec la rue Neuve aura lieu entre le 15 et le 20 mai. Ils concerneront également la rue Neuve jusqu'à la ferme Rameaux. Le SIEA de Bletterans procédera ensuite en septembre au changement de la conduite d'eau du Pont Neuf à l'immeuble Lebrasseur.

La réfection des vitraux de l'église est terminée. Une inauguration est à prévoir début juillet

Les plateaux des tables de la salle des associations ont été changés comme prévu. La livraison des 28 chaises suivra dans les toutes prochaines semaines.

Le lancement de l'étude pour déplacer la cantine au rez de chaussée est à envisager dès le second semestre.

TAP : une réunion a eu lieu le 2 mai avec les intervenants. L'ensemble des participants dresse un bilan intéressant tant au plan des éléments positifs comme à celui des solutions à apporter dans le fonctionnement, pour la rentrée 2017. A noter que les TAP se dérouleront de 16 h à 17 h après l'école.

Nadine Villeret sollicite la mise à disposition de la salle de cérémonie du 1^{er} étage mais les avis sont très partagés. Mme le Maire souhaite qu'il n'y ait pas confusion dans les fonctions données aux différents lieux. Une autre solution est envisagée : supprimer un mur non porteur au 2^{ème} étage de la Mairie pour créer une grande salle, l'atelier informatique n'étant plus utilisé.

Plantations : un appel est lancé auprès des conseillers pour les plantations de la Commune le samedi 20 mai à partir de 9 h 00

Bureau de Vote élections législatives (11 et 18 juin 2017):

08 h 00 – 10 h 30: Michel BONIN, Guy JEANDOT, Annie RENARD

10 H 30– 13 H 00 : Jean-Claude MARTEAU, Elise GAVAND, Daniel URBAIN

13 H 00 – 15 H 30 : Véronique RAMEAUX, Jean-François MICHEL, X

15 H 30 – 18 H 00 : Jean-François BAEZA, Nadine VILLERET, Evelyne PETIT